

Syndicat intercommunal d'adduction d'eau du plateau de Campigneulles
815 rue du Marais
62170 SORRUS

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE EAU POTABLE

EXERCICE 2017

A- Présentation du service :

Le syndicat intercommunal du plateau de Campigneulles est exploité en régie.

Il alimente une population de 3 136 habitants, ce qui représente 1 425 abonnés.

L'eau potable provient de la station de pompage de La Calotterie qui comporte 1 forage.

Les communes de Wailly-Beaucamp, Campigneulles-les-Petites, Campigneulles-les-Grandes, Sorrus et La Calotterie sont alimentées par 60 kms de réseau et une station de surpression.

Le syndicat est maillé avec le service des eaux de Montreuil. Ce maillage sert en secours.

Le syndicat dispose de 2 réservoirs d'une capacité totale de 600 m³ :

- 300 m³ à Sorrus
- 300 m³ à Campigneulles-les-Petites.

Le service est composé d'une secrétaire à 20.5 h/semaine qui réalise la partie administrative (changement d'abonnés, facturation, ...) et d'un technicien qui réalise l'ensemble des travaux sur le réseau (travaux neufs et réparation).

Les bureaux sont situés sur la commune de Sorrus.

B- Faits marquants de l'année et orientation pour l'avenir :

Des réunions ont eu lieu avec des responsables de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois dans le cadre de la prise de compétence eau potable au 1^{er} janvier 2018.

Le réservoir de Campigneulles-les-Petites a été rénové extérieurement en 2017.

C- Indicateurs techniques :

1- Plan de situation :

voir annexe 1

2- Volumes :

En 2017, **285 455 m³** ont été pompés,
le rendement du réseau est de **57.7 %**
l'indice linéaire de consommation est de **13**

3- Traitement :

L'eau potable est traitée par du chlore gazeux (traitement avant distribution). En 2017, 2 bouteilles de 49 kgs ont été utilisées.

4- qualité de l'eau :

En 2017, 13 prélèvements ont été réalisés, il n'y a pas eu de non-conformité chimique ou bactériologique.

La turbidité n'a pas été respectée sur une analyse.

La valeur moyenne des concentrations en nitrates est de 37 mg/l, la valeur limite étant de 50 mg/l. Celle de l'ensemble des pesticides est restée sous la norme de 0.5 mg/l.

D- Tarifs :

Les différents tarifs du syndicat, pour 2017, sont :

- Part fixe selon une consommation de 0 à 240 m³ : **50.00 euros H.T.**
- Part fixe selon une consommation supérieure à 240 m³ : **130.00 euros H.T.**
- Part variable : **0.75 euros H.T./m³**

Le prix du m³ pour 120 m³ (hors redevance de l'Agence de l'Eau) est de **1.16 euros H.T.** pour un compteur de diamètre 15.